

Relations internationales

REF : DVARI2013013

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 23/05/2013

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Attribution d'une subvention à hauteur de 500 euros au Club municipal d'Aubervilliers Tennis de table pour l'envoi d'une délégation à Iéna

EXPOSE :

Depuis six ans le CMA – Tennis de table et le SV Schott Jena Tischtennis co-organisent annuellement, un échange entre jeunes. Ces échanges s'inscrivent dans la durée et participent au tissage de liens amicaux entre les deux villes jumelles.

Cette année les jeunes d'Aubervilliers ont été invités pour la troisième fois à Iéna. Malheureusement pour des raisons d'organisation interne des deux clubs, le séjour a été plus court, ce qui a empêché d'obtenir un cofinancement de l'Office franco-allemand de la jeunesse

Cinq jeunes, leur entraîneur, un responsable du club et un parent sont partis en train du 17 au 21 mai afin de participer à une rencontre internationale entre groupes de jeunes originaires des différentes villes jumelles d'Iéna.

Il est demandé au conseil municipal d'accorder une subvention de 500 euros au CMA – Tennis de table pour contribuer aux frais de déplacement de cette délégation.

Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013013

Signataire : CS/RH

OBJET : Attribution d'une subvention à hauteur de 500 euros au Club municipal d'Aubervilliers Tennis de table pour l'envoi d'une délégation à léna

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'accord de jumelage entre Aubervilliers et léna du Conseil municipal votée le 18 mai 1999,

Considérant l'importance que la municipalité accorde aux échanges associatifs dans le cadre des jumelages,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 500 euros (cinq cents euros) à l'association *Club municipal d'Aubervilliers Tennis de table* pour contribuer aux frais de déplacement à léna, ville jumelle d'Aubervilliers en Allemagne, dans le cadre d'une rencontre internationale entre jeunes du 17 au 21 mai 2013.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048/CMATT.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 31/05/2013

Publié le 30/05/2013

Certifié exécutoire le : 31/05/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué